

Communiqué concernant l'examen ministériel de l'IHP+

5 février 2009

Nous, signataires du Partenariat international pour la santé et initiatives apparentées (IHP+), nous sommes réunis à Genève les 4 et 5 février 2009 pour faire le point des progrès accomplis jusqu'ici, tirer les enseignements voulus et examiner les moyens de maintenir l'engagement et l'élan du mouvement.

Nous avons souhaité la bienvenue à l'Ouganda et au Rwanda, nouveaux signataires du Pacte mondial. Nous avons reconnu les mesures positives importantes qui ont été prises, en particulier l'appui croissant apporté aux plans nationaux multisectoriels pour la santé et le sida en Ethiopie, au Népal et au Mozambique grâce à des pactes prévoyant des mesures et des engagements concrets au niveau des pays.

Reconnaissant l'importance critique que revêt l'obtention de ressources supplémentaires, nous avons salué la mise en place du groupe spécial de haut niveau sur le financement international novateur des systèmes de santé en septembre 2008. Nous encourageons toutes les parties intéressées, y compris la société civile, à participer au processus de consultation du groupe spécial et nous attendons ses recommandations que nous examinerons ultérieurement en 2009. Le grave ralentissement qui touche actuellement l'activité économique dans le monde pèsera sur la capacité des pays donateurs à maintenir leur budget consacré au développement et rendra également plus difficile le maintien par les pays en développement du financement intérieur consacré à la santé. Nos objectifs concernant un financement plus efficace et prévisible et des ressources supplémentaires pour atteindre les OMD en matière de santé n'en acquièrent que plus d'importance. Nous avons réaffirmé notre engagement à maintenir les niveaux de l'aide au développement et le budget des pays consacré à la santé. Nous nous engageons aussi à assurer un financement prévisible et l'utilisation efficace de toutes les ressources intérieures et extérieures, ce qui est essentiel pour atteindre les résultats et obtenir des ressources supplémentaires.

Nous avons examiné les conclusions du premier examen indépendant de l'IHP+. L'examen énonce un certain nombre de mesures essentielles nécessaires pour tenir les engagements et offrir les avantages prévus. Nous en avons conclu qu'il nous faudra en 2009 accélérer les progrès pour apporter des modifications tangibles à tous les niveaux de l'appui aux pays. Nous avons décidé d'agir résolument dans les six domaines

clés énoncés ci-dessous. Les progrès accomplis dans chacun de ces domaines feront l'objet d'un rapport au prochain examen ministériel de l'IHP+ ainsi qu'à d'autres réunions sur l'efficacité de l'aide.

1. Améliorer notre action pour appliquer les accords dans le cadre de pactes et pour élargir le partenariat à d'autres pays. Les plans nationaux concernant la santé et le VIH/sida sont au coeur de nos pactes.¹ Les gouvernements des pays en développement signataires s'engagent à assurer une direction énergique et à agir avec vigueur aux côtés des partenaires de l'IHP+ aux niveaux national et international,² y compris la société civile et le secteur privé. Les autorités nationales et les partenaires extérieurs du développement s'engagent à appuyer avec force la mise en oeuvre des accords contenus dans les pactes avec les pays qu'ils ont signés, en appuyant l'élaboration de nouveaux pactes et en oeuvrant pour combler les lacunes définies en matière de financement. Ils s'engagent à améliorer l'efficacité de leur action dans les pays : en renforçant le travail en équipe, en l'élargissant et en mettant l'accent sur des cadres nationaux pour les résultats ; en renforçant les dispositifs de reddition de comptes ; en mettant en place des stimulants en vue d'une collaboration plus efficace entre les pays ; et en assurant que les organisations qui ne sont pas représentées dans les pays, comme le GFATM et l'Alliance GAVI, puissent participer d'une manière efficace.³ Pour éviter de trop solliciter les capacités nationales, ils s'engagent en outre à réduire la fragmentation et à rationaliser les dispositifs de coordination. Dans l'ensemble, nous chercherons collectivement à mener à bien la conclusion de 10 pactes de pays d'ici fin 2009.

2. Mettre en place une procédure commune pour l'évaluation dans les pays de plans et stratégies nationaux pour la santé et le VIH/sida. Reconnaissant le rôle dirigeant des pays dans l'élaboration de plans et de stratégies nationaux complets pour la santé et le VIH/sida,⁴ tous les signataires de l'IHP+ établiront, par le biais de leurs structures de décision internes, un ordre de

¹ Ou documents équivalents qui renforcent les accords de coordination.

² Les groupes actifs dans le domaine de la santé sous l'égide du gouvernement portent différents noms, mais tous ont pour but d'améliorer la coordination de l'aide internationale à l'appui des stratégies nationales pour obtenir des résultats en matière de santé.

³ Une analyse détaillée de la collaboration dans les pays (« *Options for strengthening country health sector teams* ») a été établie et sera diffusée et examinée dans tous les pays.

⁴ Il s'agit notamment de plans sanitaire sectoriels, de stratégies multisectorielles pour le VIH/sida, de stratégies de lutte contre la tuberculose et le paludisme et d'autres stratégies programmatiques liées aux OMD.

priorité pour la mise en place d'une procédure commune d'évaluation de la qualité permettant de concilier les composantes d'examen intérieures et extérieures. On pourra ainsi éviter les examens et procédures parallèles, réduire les frais afférents aux transactions et aligner la mise au point des pactes sur les buts et priorités des plans nationaux de la santé. Les plans nationaux de la santé faisant l'objet d'une évaluation commune deviendront l'élément clé pour les décisions concernant le financement prises par les partenaires du développement et devraient également contribuer à l'augmentation du financement intérieur pour la santé. La procédure de mise au point de l'approche d'évaluation sera transparente et consultative. Les pays participant à la consultation faciliteront un large engagement des parties intéressées, y compris de la société civile. Les partenaires du développement veilleront à ce que leurs bureaux dans les pays soient bien informés et s'engagent activement et appuient par ailleurs le renforcement de la capacité des pays à mettre en place des plans nationaux complets de la santé. L'acceptation finale de cette procédure d'évaluation pour les plans nationaux futurs de la santé devrait intervenir d'ici septembre 2009.

3. Accélérer les progrès des partenaires du développement en ce qui concerne la réalisation des changements de comportement définis dans le pacte mondial et les pactes de pays, conformément aux engagements pris dans la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra. Nous reconnaissons que dans bien des cas, des changements importants devront être apportés aux politiques et méthodes institutionnelles pour effectuer les transformations des comportements au niveau des pays qu'envisage l'IHP+. En particulier, il sera important de renforcer la délégation de pouvoirs de décision aux représentants des partenaires du développement dans les pays. Ils pourront ainsi remplir les engagements en faveur d'une planification, d'un financement et d'un suivi communs pris dans les pactes de pays. Les donateurs veilleront à la cohérence des prises de position générales dans le cadre des structures de gouvernance de l'ensemble des organismes multilatéraux. Les organismes multilatéraux et les donateurs bilatéraux s'engagent à apporter des changements concrets à leurs politiques et à leurs méthodes de travail, conformément au Programme d'action d'Accra. Nous nous engageons à accroître la transparence et à veiller à ce que tous les fonds mobilisés apparaissent dans les budgets nationaux. Les engagements particuliers à chaque institution sont précisés dans l'annexe. L'IHP+ encourage également tous les partenaires du développement à se

joindre à cet effort et la participation d'autres Etats membres de l'Union européenne, des Etats-Unis d'Amérique et du Japon sera activement recherchée en 2009.

4. Etablir un cadre solide de responsabilité mutuelle. Comme convenu dans les pactes de pays, les partenaires de l'IHP+ souscrivent à un cadre unique de résultats utilisant un ensemble commun d'indicateurs et s'engagent à fournir des ressources pour recueillir les données nécessaires. Tous les partenaires de l'IHP+ s'engagent à participer pleinement aux mécanismes de reddition de comptes au niveau des pays et à les soutenir. Reconnaissant l'importance de la responsabilité mutuelle au niveau mondial, nous avons également demandé que soit effectué un examen annuel indépendant de suivi et d'évaluation de l'IHP+. Les signataires étudieront les moyens d'offrir en permanence une information en retour dans les pays aux partenaires du développement afin d'accélérer la réalisation des engagements pris : cela comprendra un examen des résultats obtenus par rapport aux engagements figurant dans les pactes de pays et aux engagements pris dans le présent communiqué. Nous soulignons l'importance de l'engagement de la société civile dans les mécanismes de reddition de comptes au niveau mondial et au niveau des pays.

5. Favoriser l'engagement de la société civile à tous les niveaux. Nous souscrivons à un engagement significatif de la société civile à tous les niveaux en soutenant activement et en finançant d'une manière suffisante les activités visant à améliorer la coordination et à renforcer les capacités, en particulier des organisations nationales de la société civile. Nous reconnaissons que la participation de la société civile est essentielle pour l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi des pactes, ainsi que pour l'évaluation des besoins, la définition des priorités, et l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi de plans et de stratégies nationaux concernant le VIH/sida et la santé afin de respecter l'obligation redditionnelle.

6. Harmoniser les politiques d'achat. Tous les partenaires de l'IHP+ s'efforceront de parvenir à une approche commune en matière d'achat et de s'aligner sur les politiques et les méthodes d'achat utilisées au niveau national.